



## Charte de la participation

Lisons 2032 est une démarche ouverte à la participation de ceux qui veulent imaginer avec d'autres le futur du livre et de la lecture à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération d'ici à 2032.

### Pour qui ?

Cette charte est faite pour toutes les personnes qui participent aux ateliers proposés dans le cadre de Lisons 2032.

**Je suis invité.e à participer à Lisons 2032 coordonnée par les Médiathèques de la Baie.**

### Pourquoi ?

- C'est moi qui suis au cœur du service public.
- Mon avis est indispensable.
- Je fais entendre ma voix librement.
- J'exprime mes besoins et mes envies face aux Médiathèques de la Baie.
- J'ai conscience que mes besoins et mes envies sont sûrement ceux d'autres personnes qui habitent et font vivre les 32 communes de l'agglomération.

## Comment ?

Comme chaque participant :

- Je suis accueilli.e avec convivialité et dans un esprit détendu : tout est fait pour que je sois à l'aise.
- Je suis présent.e et je m'intéresse au sujet.
- Je participe pour moi-même ou je représente une association, une institution : je fais savoir à quel titre je m'exprime.
- Je dois agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture.
- Je sais que tout le monde ne va pas être du même avis : ce n'est pas un problème, on contribue tous à améliorer le projet.
- Je laisse parler ma tête et mon coeur : mes contributions sont utiles et constructives pour le projet.
- Je veille à partager la parole avec les autres participants.
- Je sais que je ne suis pas jugé.e ou évalué.e dans mes contributions.
- J'accepte que des personnes formées facilitent la participation : elles garantissent le cadre qui la favorise.
- Je peux aider à rendre le moment passé ensemble encore meilleur.

## Avec quels résultats?

Ensemble, nous allons imaginer la place et les moyens d'agir des Médiathèques de la Baie d'ici à 2030.

Cela se fera en plusieurs étapes :

- 1. Faire ensemble le bilan de ce qui existe aujourd'hui.
- 2. Se projeter ensemble pour proposer de nouvelles idées d'actions collectives pour les Médiathèques de la Baie, dans l'intérêt de tous et de chacun.
- 3. Découvrir ensemble les documents de synthèse de Lisons 2032 à destination des habitants et/ou des élus et bibliothécaires professionnels et bénévoles de la Baie.

Ensemble, nous nous engageons.

- Toutes nos contributions seront entendues et retranscrites.
- Des convergences entre nos contributions se révéleront.
- A partir de nos contributions, des enjeux et des actions seront imaginés et priorisés.
- Saint-Brieuc Armor Agglomération et les communes qui la composent arbitreront et valideront ensemble le nouveau projet pour les Médiathèques de la Baie présenté dans les documents de synthèse.

## Avec quelles étapes?

- Novembre 2021 à Janvier 2022 : nous faisons ensemble le diagnostic.
- Février à Juin 2022 : nous faisons ensemble des propositions d'actions.
- Été 2022 à début 2023 : les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération et des communes arbitreront et valideront le nouveau projet pour les Médiathèques de la Baie.
- A partir de 2023 : les premières actions seront mises en oeuvre. Elles seront évaluées et ajustées chaque année.

Je suis d'accord pour participer à Lisons 2032 : mes idées seront utilisées dans le projet global.

Les ateliers pourront être filmés ou photographiés pour raconter la démarche et le projet.

Je suis d'accord pour que mon image soit utilisée.

Je suis d'accord pour que mes données personnelles soient collectées, uniquement à des fins de contact et de statistiques et uniquement dans le cadre de ma participation à cette démarche.

**Nom prénom :**  
**signature**